

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/12/2024

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **108 980,70 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/12/2024**
 Actif géré : **5 727,70 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0011088657**
 Code Bloomberg : **AMUT36M FP**
 Indice de référence :
80% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX
 Durée minimum d'investissement recommandée : **6 mois**
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR ULTRA SHORT-TERM BOND
 Nombre de fonds de la catégorie : **402**
 Date de notation : **30/11/2024**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux ESTER capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



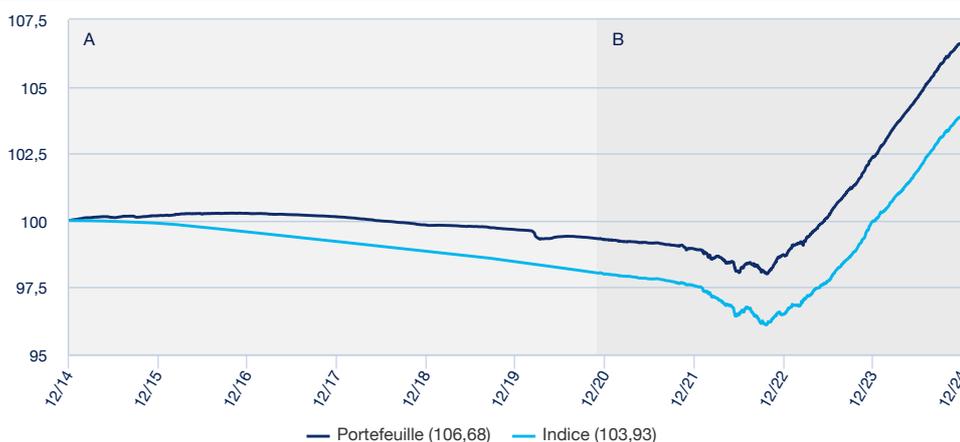
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Période où le benchmark du FCP était €STR Capitalisé

B : A compter du 01/12/2020, le benchmark du FCP devient 80% Ester capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/11/2024	30/09/2024	29/12/2023	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2014	03/10/2011
Portefeuille	4,20%	0,24%	0,82%	4,20%	7,83%	7,05%	6,68%	8,98%
Indice	3,96%	0,24%	0,83%	3,96%	6,53%	5,56%	3,93%	4,58%
Ecart	0,24%	0,00%	-0,01%	0,24%	1,29%	1,48%	2,74%	4,40%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	4,20%	3,71%	-0,22%	-0,35%	-0,37%	-0,17%	-0,30%	-0,13%	0,09%	0,18%
Indice	3,96%	3,60%	-1,09%	-0,45%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	0,24%	0,11%	0,87%	0,10%	0,09%	0,22%	0,07%	0,23%	0,41%	0,28%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,45
Sensibilité Crédit ²	0,87
Vie moyenne ³	0,98
Notation moyenne	A-
Nombre de lignes	235
Nombre d'émetteurs	117

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

³ Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,18%	0,45%	0,41%	0,31%
Volatilité de l'indice	0,21%	0,49%	0,42%	0,31%
Tracking Error ex-post	0,12%	0,28%	0,23%	0,16%
Ratio d'information	1,96	1,50	1,24	1,60
Ratio de sharpe	2,40	0,44	0,40	0,66

TRÉSORERIE LONGUE

**Nathalie Coffre**Responsable de la gestion de
Solutions Court Terme**Estelle Honthaas**

Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

La Banque Centrale Européenne a comme attendu abaissé ses taux directeurs de 25 points de base lors de sa réunion du 12 décembre. Le taux de la facilité de dépôt a été abaissé de 3,25 % à 3,00 %. Compte tenu du ralentissement de la croissance de l'inflation dans la Zone Euro, qui s'est établie en novembre à 2,2% en rythme annuel, les marchés s'attendent à ce que la BCE continue d'assouplir sa politique monétaire, avec plus de quatre baisses de taux anticipées en 2025, ce qui pourrait ramener le taux de la facilité de dépôt à environ 2 % d'ici la mi-2025.

La FED a également délivré la baisse d'un quart de point que les investisseurs attendaient, abaissant la cible des Fed funds dans une fourchette de 4,25% - 4,5%. En revanche la publication des dot plots reflétant les prévisions du FOMC sur les taux Fed funds a surpris les marchés : les membres du FOMC n'anticipent plus que 50 bp de baisse sur l'ensemble de l'année 2025, alors qu'ils attendaient encore 100 bp de baisse en septembre. La FED fait en effet le constat que l'inflation reste obstinément supérieure à sa cible de 2%, ce qui l'empêche de normaliser sa politique monétaire aussi vite que prévu : l'inflation headline projetée pour 2025 est de 2,5 % tout comme l'inflation core, et le retour à la cible de 2% n'est plus anticipé avant 2027. Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus, aux Etats-Unis comme en Europe : le taux 2 ans américain a augmenté de 9 bp, à 4,2%, tandis que le taux 10 ans a gagné près de 40 bp, clôturant l'année à 4,53%. La courbe des taux américains est désormais normalisée du 1 an (4,11%) au 10 ans (4,53%). Seules les maturités inférieures à 1 an affichent encore une courbe inversée. Le taux 2 ans allemand a augmenté de 13 bp, à 2,06%, tandis que le taux 10 ans gagnait 27 bp, à 2,34%.

Le marché du crédit est resté inchangé sur le mois, reflétant la faible activité liée à la période de fin d'année. Le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 67 bp fin décembre, inchangé par rapport à fin novembre.

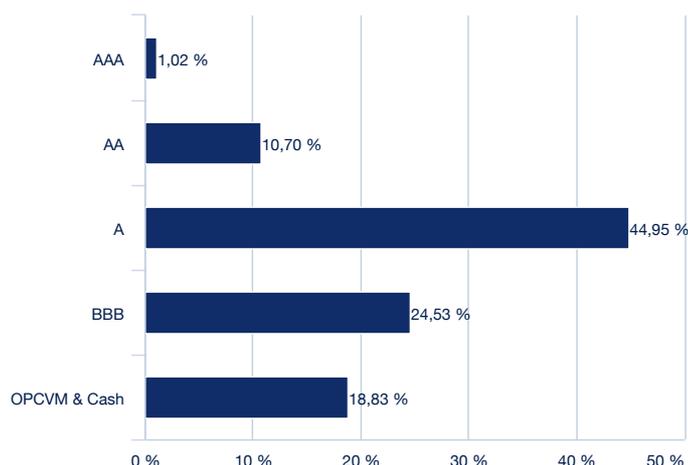
Le portefeuille affiche en décembre une performance de +24 bp essentiellement grâce à son carry. La sensibilité crédit du portefeuille est en léger recul sur le mois à 0,87 contre 0,91 fin novembre. Le fonds est toujours immunisé des variations de taux sur la partie la plus longue de la courbe. La sensibilité taux globale s'inscrit à 0,45 et provient principalement des maturités inférieures à 24 mois.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
L OREAL SA	2,50	06/11/2027	1,37%
FRANCE	0,00	08/01/2025	1,05%
NATIONWIDE BLDG STY	4,50	01/11/2026	0,74%
TORONTO-DOMINION BANK/THE	FRN	10/09/2027	0,70%
UNEDIC ASSEO	3,15	08/01/2025	0,70%
EDP FINANCE BV	3,19	08/01/2025	0,70%
NOVO NORDISK A/S	3,02	10/01/2025	0,70%
BANCO SANTANDER SA	FRN	11/02/2025	0,70%
PERNOD RICARD SA	3,14	06/02/2025	0,70%
AMERICA MOVIL BV	3,24	07/02/2025	0,70%

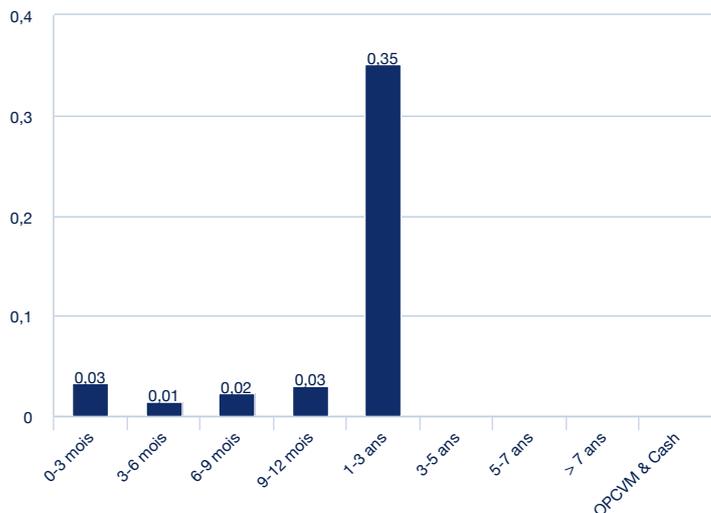
Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



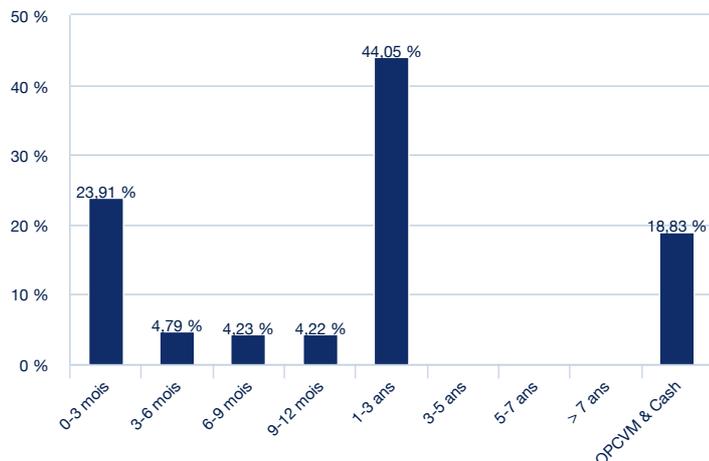
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)

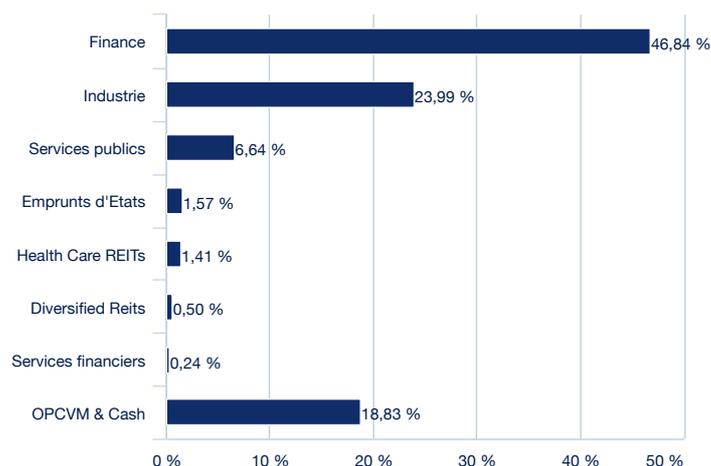


Répartition par maturité (Source : Amundi)



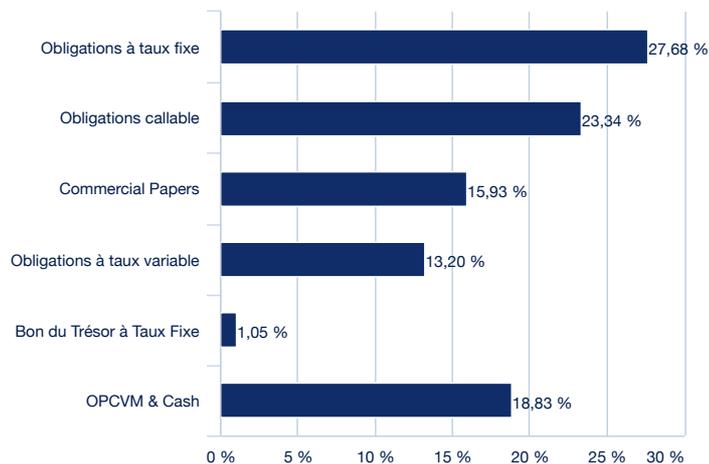
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	A	BBB	OPCVM & Cash	Total
0-3 mois	-	2,97%	9,68%	11,27%	-	23,91%
3-6 mois	-	0,75%	2,84%	1,21%	-	4,79%
6-9 mois	-	0,29%	2,39%	1,54%	-	4,23%
9-12 mois	-	1,16%	2,40%	0,66%	-	4,22%
1-3 ans	1,02%	5,54%	27,63%	9,86%	-	44,05%
3-5 ans	-	-	0,00%	0,00%	-	0,00%
5-7 ans	-	-	0,00%	0,00%	-	0,00%
> 7 ans	-	-	0,00%	0,00%	-	0,00%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	18,83%	18,83%
Total	1,02%	10,70%	44,95%	24,53%	18,83%	100,03%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	> 7 ans	Total
Zone Euro	-	20,84%	3,45%	3,18%	1,60%	25,99%	0,00%	0,00%	0,00%	55,06%
Belgique	-	2,20%	0,62%	0,69%	-	1,02%	-	-	-	4,54%
Health Care REITs	-	1,41%	-	-	-	-	-	-	-	1,41%
Emprunts d'Etats	-	0,52%	-	-	-	-	-	-	-	0,52%
Industrie	-	-	-	0,17%	-	-	-	-	-	0,17%
Finance	-	0,27%	0,62%	0,52%	-	1,02%	-	-	-	2,44%
Finlande	-	0,10%	-	0,53%	0,16%	0,22%	-	-	-	1,01%
Finance	-	0,10%	-	0,53%	0,16%	0,22%	-	-	-	1,01%
France	-	10,25%	1,62%	0,59%	0,71%	11,77%	0,00%	0,00%	-	24,94%
Diversified Reits	-	0,50%	-	-	-	-	-	-	-	0,50%
Emprunts d'Etats	-	1,05%	-	-	-	-	-	-	-	1,05%
Industrie	-	4,91%	0,64%	0,50%	0,20%	3,80%	0,00%	0,00%	-	10,05%
Services publics	-	-	-	-	-	0,34%	-	-	-	0,34%
Finance	-	3,78%	0,98%	0,09%	0,51%	7,63%	0,00%	0,00%	-	13,00%
Allemagne	-	0,68%	0,13%	0,28%	0,36%	3,63%	0,00%	0,00%	0,00%	5,08%
Industrie	-	0,68%	0,13%	0,28%	0,36%	2,84%	0,00%	0,00%	0,00%	4,30%
Services publics	-	-	-	-	-	0,12%	-	-	-	0,12%
Finance	-	-	-	-	-	0,67%	-	-	-	0,67%
Italie	-	1,26%	0,11%	-	0,36%	3,26%	0,00%	0,00%	-	4,99%
Services publics	-	0,77%	-	-	-	0,21%	-	0,00%	-	0,97%
Industrie	-	-	-	-	-	1,65%	-	-	-	1,65%
Finance	-	0,49%	0,11%	-	0,36%	1,40%	0,00%	0,00%	-	2,36%
Pays-Bas	-	4,77%	0,97%	0,32%	-	3,49%	-	0,00%	0,00%	9,55%
Services financiers	-	0,05%	-	-	-	-	-	-	-	0,05%
Services publics	-	4,03%	-	-	-	0,44%	-	-	-	4,47%
Industrie	-	0,70%	-	-	-	0,03%	-	0,00%	0,00%	0,73%
Finance	-	-	0,97%	0,32%	-	3,02%	-	-	-	4,30%
Espagne	-	1,58%	-	0,77%	-	2,60%	-	-	-	4,95%
Finance	-	1,58%	-	0,77%	-	2,60%	-	-	-	4,95%
Reste du monde	-	3,07%	1,34%	1,05%	2,62%	18,05%	0,00%	0,00%	0,00%	26,14%
Australie	-	-	-	-	-	0,82%	-	-	-	0,82%
Industrie	-	-	-	-	-	0,28%	-	-	-	0,28%
Finance	-	-	-	-	-	0,54%	-	-	-	0,54%
Canada	-	0,53%	0,54%	0,49%	0,35%	3,45%	-	-	-	5,36%
Finance	-	0,53%	0,54%	0,49%	0,35%	3,45%	-	-	-	5,36%
Danemark	-	1,31%	-	-	0,22%	1,13%	-	-	-	2,66%
Industrie	-	1,05%	-	-	-	0,56%	-	-	-	1,61%
Services publics	-	-	-	-	-	0,29%	-	-	-	0,29%
Finance	-	0,26%	-	-	0,22%	0,27%	-	-	-	0,76%
Japon	-	-	0,11%	-	-	0,56%	0,00%	-	-	0,67%
Industrie	-	-	0,11%	-	-	0,56%	0,00%	-	-	0,67%
Norvège	-	0,44%	0,16%	0,39%	-	0,71%	-	0,00%	-	1,70%
Services publics	-	-	-	-	-	0,45%	-	-	-	0,45%
Finance	-	0,44%	0,16%	0,39%	-	0,26%	-	-	-	1,24%
Suède	-	-	0,54%	0,07%	1,00%	3,22%	0,00%	-	-	4,83%
Industrie	-	-	-	0,07%	-	0,75%	0,00%	-	-	0,82%
Finance	-	-	0,54%	-	1,00%	2,47%	-	-	-	4,01%
Suisse	-	0,33%	-	-	-	0,75%	-	0,00%	0,00%	1,08%
Industrie	-	-	-	-	-	0,75%	-	0,00%	0,00%	0,75%
Finance	-	0,33%	-	-	-	-	-	-	-	0,33%
Royaume-Uni	-	0,26%	-	0,10%	0,69%	4,08%	0,00%	0,00%	0,00%	5,14%
Industrie	-	-	-	-	-	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%
Finance	-	0,26%	-	0,10%	0,69%	3,99%	-	-	-	5,05%
États-Unis	-	0,19%	0,00%	-	0,36%	3,34%	0,00%	0,00%	-	3,89%
Services financiers	-	0,19%	-	-	-	-	-	-	-	0,19%
Industrie	-	-	-	-	0,36%	2,51%	0,00%	0,00%	-	2,87%
Finance	-	-	0,00%	-	-	0,82%	-	-	-	0,82%
OPCVM & Cash	18,83%	-	-	-	-	-	-	-	-	18,83%
Total	18,83%	23,91%	4,79%	4,23%	4,22%	44,05%	0,00%	0,00%	0,00%	100,03%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

TRÉSORERIE LONGUE ■

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	03/10/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011088657
Code Bloomberg	AMUT36M FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,25% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12%
Coûts de transaction	0,11%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	6 mois
Historique de l'indice de référence	01/12/2020: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 03/10/2011: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

TRÉSORERIE LONGUE ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

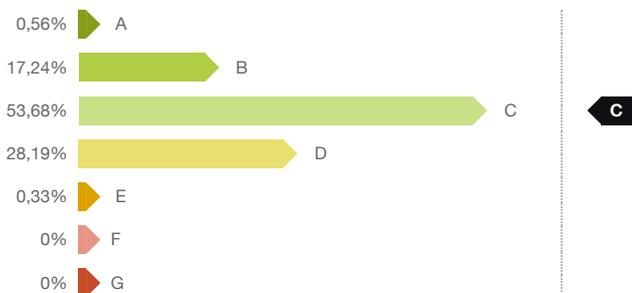
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

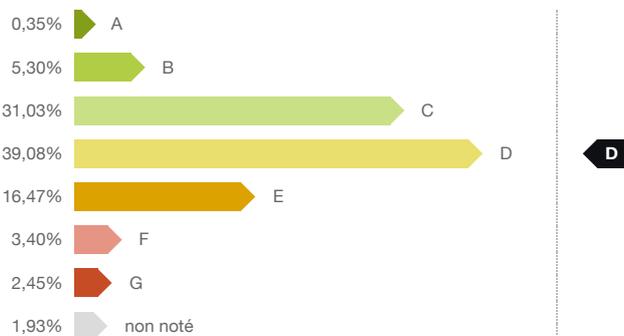
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Benchmark ESG :ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	117
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

TRÉSORERIE LONGUE ■

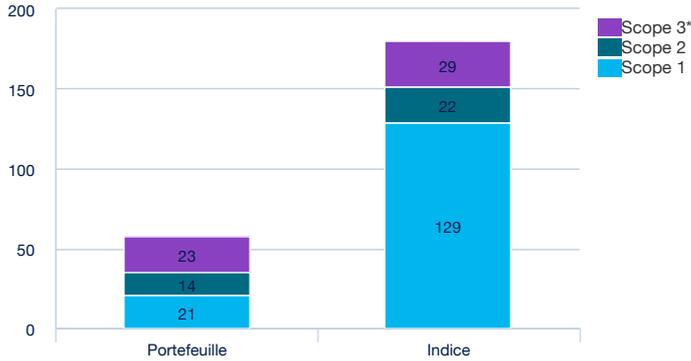
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 58 / 180

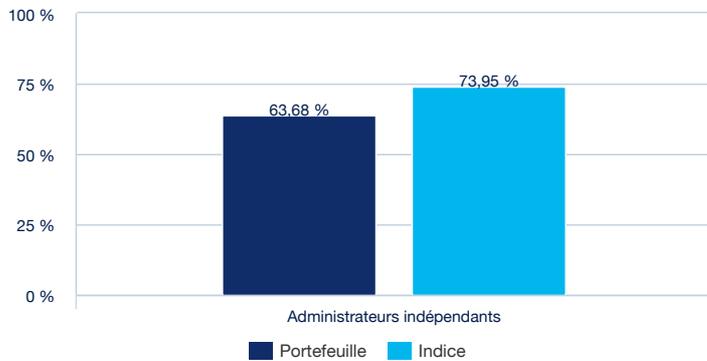


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 98,40% 96,79%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

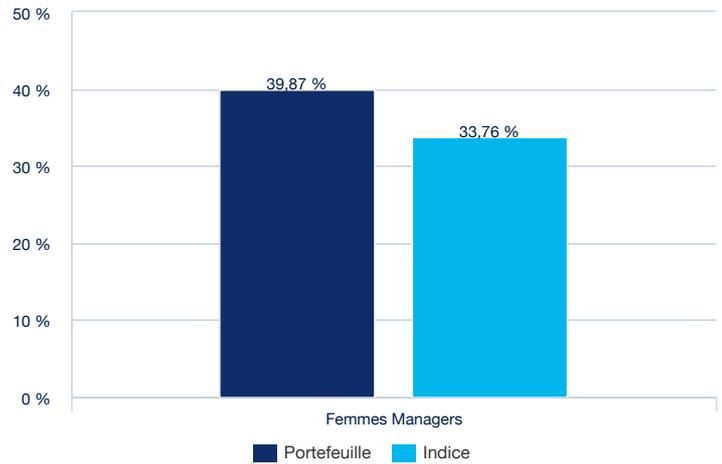


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 79,90% 85,60%

Social²

Mixité des Managers

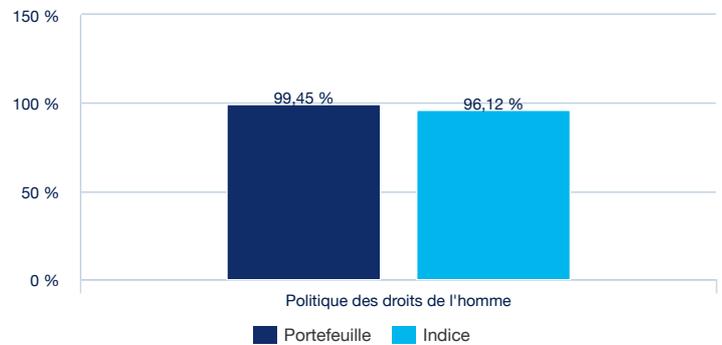


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 84,07% 78,96%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 79,90% 85,61%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.